

**FLASH
AT**

N°004 - Février 2019

Circulation interne

Collision chariot / piéton



Circonstances de l'accident

Deux salariés travaillent dans la réserve d'un supermarché.

L'un d'eux décharge un camion de livraison à l'aide d'un chariot élévateur.

Il circule en marche avant, à vive allure, dans une allée de la réserve, chargé d'une palette de grande hauteur.

Sa collègue, dans une allée perpendiculaire, conduit un tire-palette électrique en direction des compacteurs pour évacuer les cartons issus de la mise en rayon.

A l'intersection des deux allées, la salariée à pied ne voit ni entend son collègue, elle est heurtée et renversée par le chariot automoteur.

La victime présente des fractures aux membres supérieurs et aux côtes, ainsi que des contusions et hématomes au niveau des membres inférieurs, des vertèbres cervicales et de la tête (œdème et trauma crânien).

**FLASH
AT**

Analyse/Arbre des causes

RECUEIL DES FAITS

Activité	La victime se rend au compacteur carton dans la réserve pour jeter quelques cartons issus de la mise en rayon. Au moment où elle sort d'une allée, elle est percutée par un chariot élévateur
Organisation	Un collègue circule avec un chariot élévateur, sans visibilité, à vive allure dans la zone d'évolution de la victime
Matériel	Tire palette électrique et chariot élévateur entretenus
Humain	Victime en CDI depuis le 2/05/1988, employée libre-service aux rayons liquides et salés. Elle a reçu une formation de conduite sur les transpalettes électriques à conducteur accompagnant en 2010. Le conducteur du chariot élévateur a une autorisation de conduite et a reçu une formation en 2010.
Environnement	Les flux de circulation engins/piétons se croisent Absence de marquage au sol

CAUSES IDENTIFIÉES

A -Organisationnelles	Croisement de flux de circulation chariot élévateur/piéton sans marquage au sol Utilisation d'un chariot élévateur pour décharger le camion Déchargement de camion en même temps que la mise en rayon
B - Techniques	Vitesse élevée du chariot élévateur Absence de dispositif d'avertissement sur le chariot élévateur
C - Humaines	Absence de recyclage de formation à la conduite d'engins de manutention depuis 2010 Conduite du chariot automoteur sans visibilité

*Exemple
d'analyse
pouvant servir
pour ce type
d'accident, issue
de la « Fiche
analyse d'AT »*



Mesures de prévention

MESURES DE PREVENTION

A -Organisationnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Définir et mettre en place un plan de circulation dans les réserves - Définir les types d'engins de manutention en adéquation avec les tâches à réaliser - Définir les heures de livraison pour supprimer la co-activité avec la mise en rayon
B - Techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Brider la vitesse du chariot élévateur à 5km/h - Installer un dispositif d'avertissement sur le chariot élévateur (spot, radar,...)
C - Humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier le recyclage de formation à la conduite d'engins de manutention de l'ensemble des conducteurs d'engin (chariot et tire-palette électrique)

**FLASH
AT**

Documentation

[ED 975 « Circulation en entreprise »](#)



[ED 6002 « Conception de l'organisation des circulations et des flux dans l'entreprise : préconisations pour la prévention des risques professionnels »](#)



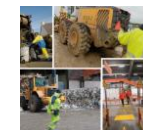
[ED 812 « Les chariots automoteurs de manutention »](#)



[ED 766 « Chariots automoteurs de manutention, manuel de conduite »](#)



[ED 6083 « Prévenir les collisions engins-piétons – La place des dispositifs de détection et d'aide visuelle »](#)



[ED 96 « Le CACES® Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité »](#)

